



FICHE PROJET

Programmation 2014 - 2018 **VOLET2**
Subsides infrastructure wallonie 2014

Une fiche par projet
Sauf mention contraire, tous les champs sont obligatoires

RESERVE ADMINISTRATION

Projet N°

Fiche à envoyer par courrier **RECOMMANDE**,
A l'ONE - Direction milieux d'accueil 0-3 ans, chaussée de Charleroi, 95 - 1060 BRUXELLES
au plus tard pour le 10 octobre 2014.

CADRE I - PORTEUR DU PROJET*

Dénomination :
Adresse :
CP : Localité :
N° BCE (si connu) :
<input type="checkbox"/> Pouvoir public (Province, Commune, CPAS, intercommunale, association chapitre XII)
<input type="checkbox"/> ASBL

CADRE II - PERSONNE DE REFERENCE DU PROJET

Nom :
Prénom :
Fonction :
N° de téléphone :
Courriel :

* Personne morale qui est/sera autorisée comme pouvoir organisateur du milieu d'accueil faisant l'objet du projet.

CADRE III - PERSONNE DE REFERENCE POUR LA PARTIE INFRASTRUCTURE DU PROJET

(si différente de la personne mentionnée au Cadre III)

Nom :

Prénom :

Fonction :

N° de téléphone :

Courriel :

CADRE IV - PROJET

Nom du milieu d'accueil (si connu):

Numéro de matricule ONE (si connu):

Adresse du milieu d'accueil (futur) :

CP : Localité :

Notre projet est repris dans la liste des **projets prioritaires** de l'Annexe 4, du Contrat de gestion :
oui - non (*biffer la mention inutile*)

Nous demandons des **subsidés à l'infrastructure** : oui - non (*biffer la mention inutile*)

Nous renonçons à notre projet si nous ne l'obtenons pas à concurrence d'un
montant minimum de :

Notre **projet** est le suivant :

- création d'un(e)¹ deplaces subventionnées
- extension de capacité de.....àplaces subventionnées en¹
.....
- transformation d'un(e)²..... de.....places en
..... (*sauf crèche parentale*) de places subventionnées
- autre (à préciser³) :
.....
.....

Nombre minimal de places subventionnées sous lequel nous renonçons d'office à notre projet :
.....

Année et trimestre d'opérationnalité sur lequel le porteur de projet s'engage⁴ :

2015 2016 2017 2018

1^{er} trimestre 2^{ème} trimestre 3^{ème} trimestre 4^{ème} trimestre

Pourcentage de la capacité d'accueil réservée pour rencontrer des besoins d'accueil résultant de
situations sociales particulières :

20% 30% 40% 50%

¹Crèche, crèche parentale (pas d'extension de capacité possible), préguardiennat, MCAE

²Maison d'enfants, Halte Accueil, MCAE, structures d'accueil sauvegardées par le Fonds de solidarité volet 2

³Par exemple : projet afférent à des places autorisées et remplissant les conditions d'agrément (mais non subventionnées), à partir du lancement de l'appel à projets de la programmation 2008-2010 jusqu'à la signature du Contrat de gestion 2013-2018 de l'ONE, soit entre le 21 mars 2008 et le 15 novembre 2013.

⁴Le trimestre d'opérationnalité correspond à la période d'ouverture des places, en respectant la réglementation en vigueur. Sauf cas de force majeure, les places doivent être opérationnelles pour la fin du trimestre. A défaut, le promoteur renonce aux subventions pour les 3 premiers mois qui suivent l'ouverture de celles-ci. Sauf cas de force majeure, le projet est déclassé de plein droit si les places ne sont pas ouvertes au plus tard à la fin de l'année qui suit le trimestre annoncé.

CADRE V - INFRASTRUCTURE (suite)**Estimation si travaux uniquement**

(estimation hors TVA et frais généraux = travaux seuls, hors études, coordination, essais préalables, etc)

	Bâtiment traditionnel	Si bâtiment basse énergie
Estimation du coût total des travaux :	€	€

Estimation si achat (suivi ou non de travaux)

(estimation de l'achat hors frais de notaire et droits d'enregistrement, estimation des travaux hors TVA et frais généraux = travaux seuls, hors études, coordination, etc)

	Bâtiment traditionnel	Si bâtiment basse énergie
Coût d'achat immeuble		€
Coût des éventuels travaux d'aménagement, abords compris, si nécessaires	€	€
Estimation du coût total de l'investissement (achat et travaux)	€	€

POUR RAPPEL : la subvention étant octroyée sous la forme d'une enveloppe fermée calculée sur base des estimations renseignées, il est de votre intérêt d'estimer le plus correctement possible le coût de votre initiative.

Planning de réalisation estimé	Durée à partir de la notification (semaines)
Appel d'offres marché de service architecture : sem.
Attribution du marché d'architecture : sem.
Réunion plénière d'avant-projet : sem. (max 12 mois de la notification)
Mise en adjudication du marché de travaux : sem.
Attribution du marché de travaux : sem. (max 12 mois de la réunion plénière)
Début des travaux : (date)
Fin des travaux : sem. (max 18 mois et 31/12/2018)

CADRE VI - INFRASTRUCTURE DECLARATION SUR L'HONNEUR

Nous soussignés, autorisés légalement à engager l'organisme demandeur, attestons :

- 1° avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions et normes fixées pour l'agrément des établissements d'accueil pour la petite enfance et nous engager à réaliser l'investissement projeté dans le respect intégral de ces dispositions et normes ;
- 2° avoir pris connaissance de l'ensemble de la législation applicable en matière de marchés publics et nous engager à nous y conformer intégralement ;
- 3° **(barrer le cas échéant)** être titulaire d'un droit réel de propriété, d'emphytéose ou de superficie sur le bâtiment ou le terrain à aménager, pour une durée minimale de trente-trois ans à dater de l'introduction du présent programme d'investissement ;
- 4° **(barrer le cas échéant)** si ce projet nécessite l'achat d'un immeuble, qu'un approuvé par les organes compétents ;
- 5° avoir la capacité d'assurer la charge financière de l'investissement :
 - sans subside
 - ou
 - moyennant un subside de minimum : € ;
- 6° que le programme d'investissement objet de la demande a été totalement validé et approuvé par les organes compétents ;
- 7° /1 ne pas avoir sollicité ou obtenu une quelconque intervention financière, pour la réalisation du même investissement, en application d'autres dispositions réglementaires ou contractuelles, **(Barrer si une autre intervention financière a été sollicitée ou obtenue)**
- 7° /2 avoir sollicité ou obtenu une intervention financière, pour la réalisation du même investissement, en application des dispositions réglementaires ou contractuelles suivantes : **(barrer si aucune autre intervention financière n'a été sollicitée ou obtenue)**
- 8° nous engager à ne pas modifier l'affectation de l'établissement sous peine de remboursement des subsides au prorata de l'amortissement ;
- 9° ne pas avoir commencé ou passé commande des travaux faisant l'objet de la présente demande de subsides sous peine de perdre le droit au subside ;
- 10° que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont exacts et complets.

CADRE VII - SIGNATURE DU PORTEUR DE PROJET

Nom :

Prénom :

Fonction :

Représentant du Porteur de projet, déclare avoir pris connaissance et marque son accord sur les modalités et conditions des appels publics à projets conjoints en ce compris, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur du cadre VI.

Fait à :

Date / /

Signature :